



**Lorsqu'il s'agit d'assurance,  
nous sommes plus forts ensemble**



## **Obtenez plus en faisant partie d'un groupe Profitez d'un service hors pair avec l'assurance auto et habitation de La Personnelle**

Vous arrive-t-il de souhaiter avoir plus de temps pour faire ce que vous aimez ?

En tant que **membre** de **L'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada**, vous avez accès à notre expertise et à tout le soutien nécessaire pour personnaliser vos protections, vous simplifier la vie et gagner du temps. Voyez par vous-même pourquoi 97 % de nos clients renouvellent leur assurance chaque année<sup>1</sup>.

### **Encore plus d'avantages :**

- ✓ **Tarifs de groupe exclusifs** pour faciliter votre choix
- ✓ **Service hors pair** pour vous simplifier la vie
- ✓ **Conseillers certifiés** pour vous aider à personnaliser vos protections
- ✓ **Soutien 24 h sur 24 pour les réclamations**, en ligne ou par téléphone

De plus, nous sommes toujours là pour vous avec nos solutions numériques :

### **Services en ligne**

- Consultez et gérez vos documents d'assurance
- Modifiez votre adresse ou votre mode de paiement
- Ajoutez un conducteur
- Faites une réclamation et plus encore

### **Application La Personnelle**

- Accédez à vos Services en ligne rapidement, même durant vos déplacements
- Profitez de Radar<sup>MC</sup>, notre programme de notification météo gratuit



**Économisez encore plus en regroupant vos assurances auto et habitation** avec nous.

Obtenez une soumission en quelques clics.

**[lapersonnelle.com/aeic](https://lapersonnelle.com/aeic)**

1 888 476-8737

1. Basé sur des statistiques internes de La Personnelle : Taux approximatif d'assurés qui ont renouvelé leur police d'assurance auprès de la Personnelle de janvier à décembre 2020. Ce taux n'inclut pas les annulations et les résiliations en cours de terme.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Les économies et les rabais sont sous réserve des conditions d'admissibilité et peuvent varier selon la juridiction. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance, lequel prévaut en tout temps. Les taux et les rabais sont sujets à changement sans préavis. L'assurance auto n'est pas offerte au Man., en Sask. ni en C.-B., où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux et ne peut être transférée si vous déménagez dans l'une de ces provinces.

<sup>MC</sup>Radar est une marque de commerce de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., utilisée sous licence.